



**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 29 juillet 2014

**Communiqué de presse**

–

**Stéphane LE FOLL sur le terrain avec les agents de la DGAL :  
Déjà plus de 8.000 contrôles réalisés depuis le début de l'été pour garantir aux consommateurs une  
alimentation sûre pendant leurs vacances**

–

**Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a participé le mardi le 29 juillet, à une action de contrôle menée par les services départementaux de l'Etat en matière de sécurité sanitaire de l'alimentation, dans le cadre de l'Opération alimentation vacances (OAV)<sup>1</sup>. Ce contrôle a eu lieu à Paris dans un restaurant situé sur une péniche accostée Quai de la Rapée.**

Le Ministre a rappelé que les contrôles sanitaires et de protection animale sont renforcés pendant la période estivale, particulièrement sur les marchés et dans les établissements fréquentés par les touristes et vacanciers. Il s'agit concrètement, par ces contrôles, de garantir la sécurité sanitaire des produits alimentaires, ainsi que la bonne information des consommateurs sur les lieux de vacances.

Stéphane LE FOLL a indiqué que depuis le début de l'OAV le 15 juin, ce sont **plus de 8.000 contrôles** qui ont déjà été effectués. Ces contrôles ont donné lieu à **52 fermetures administratives et 183 procès-verbaux**. Ces contrôles renforcés continueront jusqu'au 15 septembre dans le cadre de cette opération qui mobilise près de **4 000 agents du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (DGAL)**.

En 2013, l'Opération Alimentation Vacances dans son ensemble (du 15 juin au 15 septembre) avait donné lieu à 20.550 inspections. Ces inspections avaient conduit notamment à 252 fermetures d'établissements et 405 procès-verbaux d'infractions.

Tout au long de l'année ce sont en moyenne 90.000 contrôles alimentaires qui sont effectués par les services de l'Etat.

A l'occasion de cette opération de contrôle, le Ministre a salué l'engagement des équipes de contrôle au service des consommateurs pour leur garantir une alimentation sûre partout en France.

---

<sup>1</sup> Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une coopération interministérielle : *l'Opération Interministérielle Vacances*, à laquelle participent les services de l'État en charge de la sécurité sanitaire, de la concurrence, de la consommation, de la répression des fraudes, des douanes et de la santé.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)